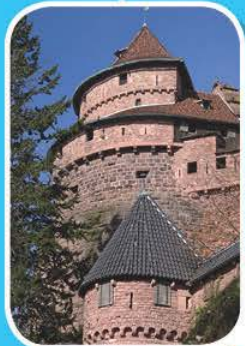


# Contrats départementaux - Atelier territorial

## « Et s'il n'y avait plus d'aidants demain ? »

Le 9 mai 2017

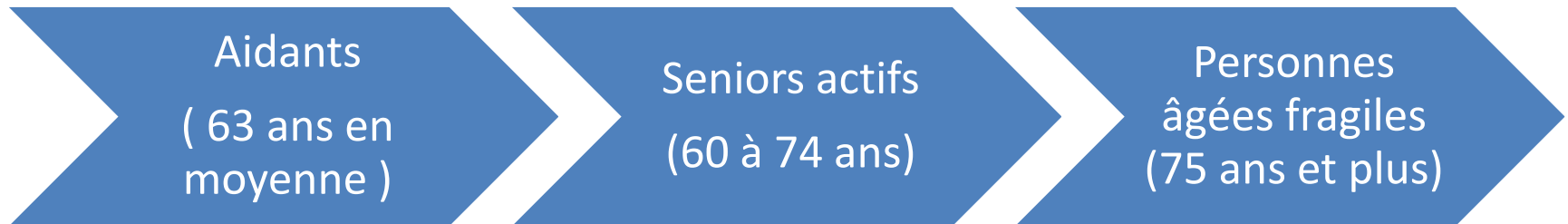
Le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN**  
au  de VOS VIES



## Déroulé de l'atelier :

- Introduction par la Vice-Présidente thématique, Michèle ESCHLIMANN
- Avancée en âge des territoires, quelques éléments contextuels
- Quelques pistes de réflexion et témoignages
- Echanges et co-construction de propositions pour les territoires de demain

## Typologie selon les tranches d'âge



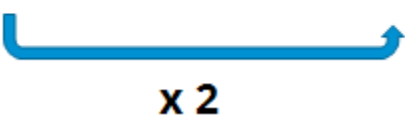
# Qu'est-ce qu'un aidant ?

- **La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement** reconnaît la place et le rôle des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie afin de leur apporter un soutien :
  - Elle définit ce qu'est un proche aidant
  - Elle crée un droit au répit pour permettre aux proches aidants de se reposer ou de dégager du temps
  - Et accorde une aide financière ponctuelle en cas d'hospitalisation du proche aidant pour assurer la prise en charge de la personne aidée restée seule à domicile.
- **Qu'est-ce qu'un proche aidant** d'une personne âgée en perte d'autonomie selon la loi :
  - Le conjoint
  - Le partenaire avec qui la personne âgée en perte d'autonomie a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin
  - Un parent
  - Un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami,  
⇒ qui lui apporte son aide pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne de manière régulière et à titre non professionnel.

- Le nombre de seniors va progresser plus fortement que celui des personnes âgées : ils sont deux fois plus nombreux en 2013 et le seront toujours en 2020

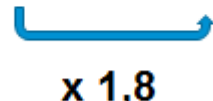
Evolutions démographiques sur le Bas-Rhin

	60-74 ans		75 ans et +	
2013	154 973		89 875	
2020	188 762	+ 33 789	96 938	+ 7 063


  
**x 2**

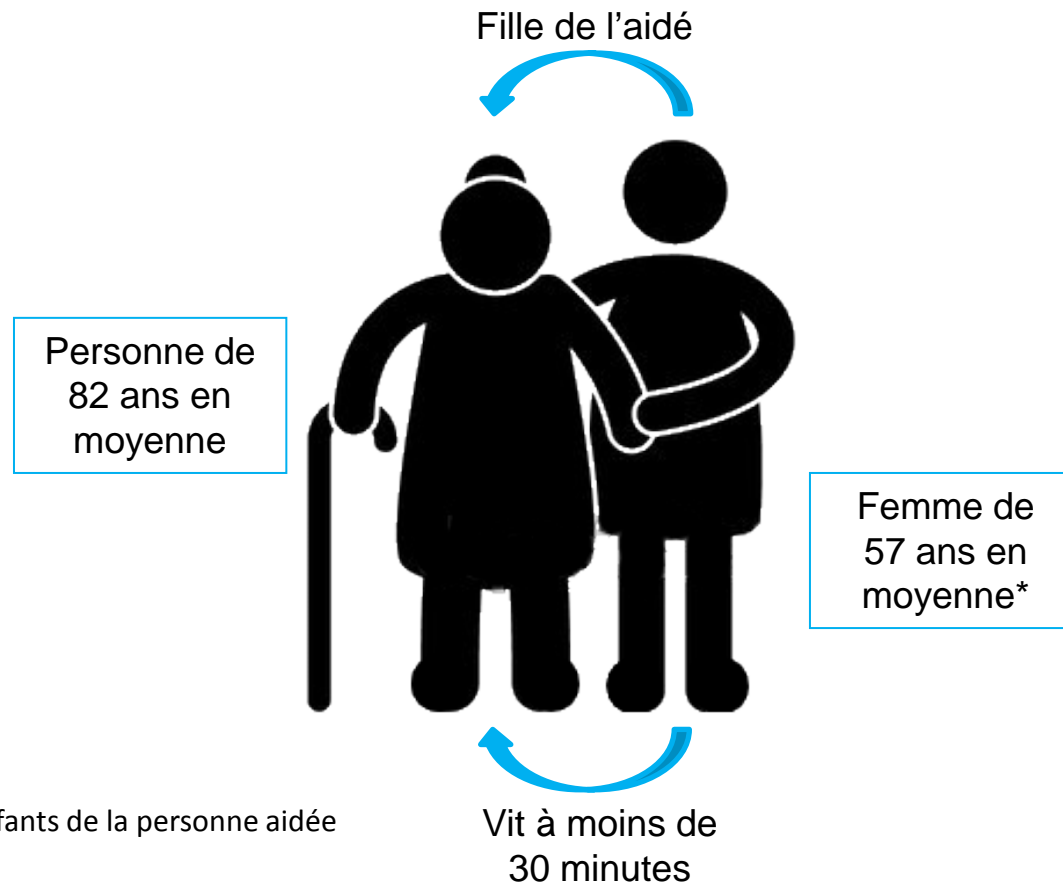
Evolutions démographiques sur le Territoire Sud

	60-74 ans	75 ans et +
2013	35 228	20 019


  
**x 1,8**

Source : INSEE RP2013, projections de population

# Profil de l'aidant réel dans le Bas-Rhin



\* Pour les aidants qui sont les enfants de la personne aidée

## Source de l'information sur les aidants

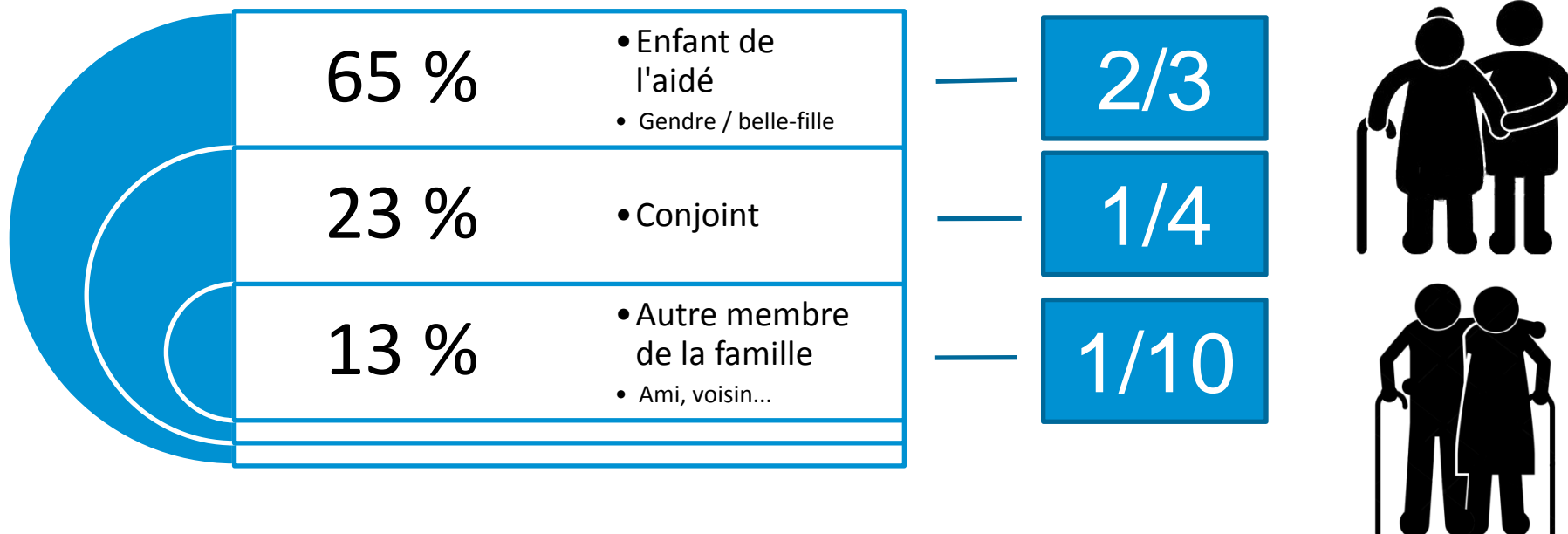
Base de recensement des proches aidants de personnes dépendantes grâce à un outil expérimental du CD67 :

- Informatisation de fiches recensées par les professionnels du Conseil Départemental lors de visites à domicile dans le cadre de l'APA
- Entre 2015 et mi-2016, ce sont 1 900 aidants qui ont été recensés dans le Bas-Rhin

# Qui sont les aidants réels ?

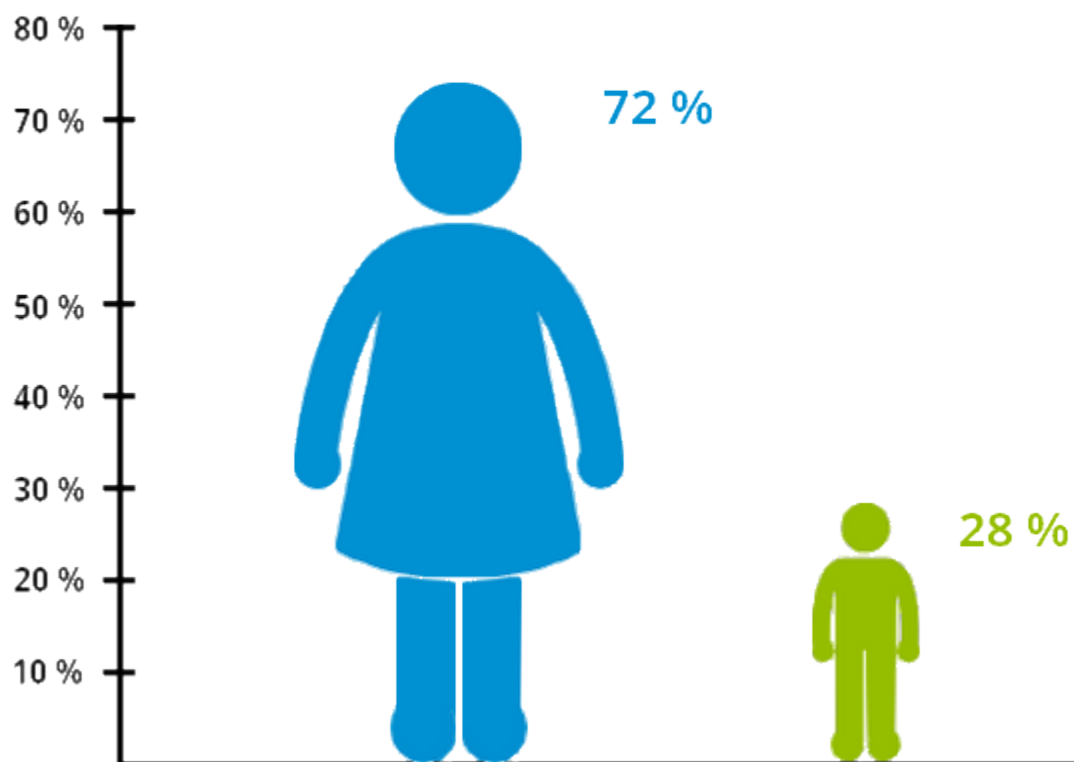
➤ **En majorité, un lien de parenté entre l'aidant et l'aidé**

Territoire Sud :  
**Plus de conjoints** aidants que la moyenne départementale  
 64% d'enfants, gendres ou belles-filles  
 28% de conjoints  
 9% d'autres membres de la famille ou autres personnes



# Qui sont les aidants réels ?

- **Une inégalité hommes / femmes : l'aide est apportée très majoritairement par les femmes**



Source : outil de recensement des proches aidants du CD67, traitements Compas (données Bas-Rhin)



## ➤ Peu de cohabitation

Territoire Sud :  
**41% de cohabitation**  
dont 27% avec le conjoint,  
1% avec frères/sœurs ou  
amis,  
**14% de cohabitation  
intergénérationnelle**



**39% de  
Cohabitation  
dont...**

**18%**

Conjoints

**6%**

Frères et sœurs,  
amis...

**15%**

**Cohabitation  
intergénérationnelle**

(enfants, parents, gendre, belle-  
fille ou petits-enfants de l'aidé)

Source : outil de recensement des proches aidants du CD67, traitements Compas (données Bas-Rhin)

# Quelle proximité entre les aidants et les aidés ?

- Une nécessaire proximité entre le domicile de l'aidant et celui de la personne aidée (hors cohabitation)

**40 %** s'y rendent en moins de 5 min

**45 %** s'y rendent en 5 à 30 min

**12 %** s'y rendent en 30 min à 1h

**3 %** s'y rendent en plus d'1h



Les aidants du Territoire Sud sont **plus éloignés** du domicile de l'aidé que la moyenne départementale : 18%, soit **1/5**, met entre **30 minutes et 1 heure** à s'y rendre.

## ➤ **Risque de raréfaction des aidants et changement prévisible de profil**

Le profil de l'aidant pourrait connaître certaines évolutions dans les vingt ans à venir :

- Plus d'**hommes**, du fait du rapprochement de l'espérance de vie entre hommes et femmes et de la hausse d'activité de ces dernières,
- Plus **âgés**, avec le recul de l'âge à la retraite et l'augmentation de l'âge moyen des personnes dépendantes.

➤ Les futurs aidants seront **moins nombreux, plus âgés et moins disponibles** car plus souvent encore en activité.

## ➤ **Le ressenti des aidants** (études de la DREES)

### **Apports positifs** du rôle d'aidant...

- Une aide qui est perçue comme « normale » pour la plupart des aidants
- De nombreux aidants souhaitent favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Renforcement des liens affectifs entre l'aidant et l'aidé

### ... mais un **épuisement** pour beaucoup d'entre eux

- Certains aidants se rendent au domicile de l'aidé tous les jours. Ils sont parfois obligés de réduire leur temps de travail, voire de quitter leur emploi
- La qualité de vie de l'aidant est impactée : santé, vie sociale, liberté...

# Quelques pistes de réflexion du Département

## ➤ **Soutenir et promouvoir la solidarité familiale**

- Renforcer l'information auprès des aidants (prestations, dispositifs d'adaptation du logement, institutionnalisation....)
- Assurer des relais pour prévenir l'épuisement des aidants
- Contribuer à préserver la vie sociale de l'aidant
- ...

## ➤ **Reconnaître l'aidant comme un acteur majeur de l'aide à l'autonomie**

- Former l'aidant et valoriser son expertise (validation des acquis, retour à l'emploi des femmes peu qualifiées...)
- Valoriser la politique sociale des organismes privés et publics du territoire prenant en compte la valorisation temps de l'aidant (compte épargne temps...)
- Favoriser la mise en réseau des aidants pour permettre le partage d'expérience
- Faire de l'aidant un partenaire des professionnels de l'aide à la personne
- ...

## ➤ **Développer des territoires bienveillants**

- Considérer l'aidant naturel comme une ressource et un acteur de proximité pour accompagner et informer les habitants
- Développer des réseaux de bénévoles auprès des aidants (du temps, du soutien moral...)
- Renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire
- ...

- **Soutenir et promouvoir la solidarité familiale**
- **Reconnaître l'aidant comme un acteur majeur de l'aide à l'autonomie**
  - **Témoignage d'actions en faveurs des aidants : Mme A.WERTENBERG, coordinatrice de la plateforme de répit RIVAGE et d'un « ambassadeur » bénévole (Ex. aidant)**
- **Développer des territoires bienveillants**
  - **Témoignage d'un partenariat commune/structure pour le développement d'un projet innovant :**
    - **Mme WOLFF, Directrice et LEIDECKER, Responsable de l'accueil de jour itinérant de l'EHPAD ABRAPA de LUTZELHOUSE**
    - **Mme GRISNAUX Adjointe au Maire, Mr BERTRAND, Maire de Schirmeck**

- **Le 16 juin**, une journée de réflexion/formation pour partager ensemble les enjeux de l'avancée en âge des territoires :
  - Table ronde : Les représentations sociales du vieillissement
  - Table ronde : Ethique et innovation
  - Et nos territoires bas-rhinois dans tout ça ?  
Présentation d'indicateurs clés
  - Table ronde : Seniors, pépites des territoires !  
Avec notamment la restitution des travaux des ateliers territoriaux